

25 JANV 1974

Note sur les attitudes des travailleurs de l'industrie
à l'égard de quelques coutumes matrimoniales dans le
Sud Togo

par A. Hauser

Communication présentée au deuxième séminaire de
recherches interdisciplinaires sur la famille en
Afrique de l'Ouest

Institute of African Studies
University of Ghana - Legon

Juin 1972

O.R.S.I.O.M. Fonds Documentaire
N° : 22491
Cpte : B

A l'occasion d'une enquête de psychosociologie du travail, que j'ai effectuée en 1969-1970 dans une mine de phosphate du Sud Togo, j'ai introduit dans mon questionnaire une courte rubrique sur quelques aspects très particuliers de la vie familiale traditionnelle. J'ai demandé aux enquêtés leur opinion sur quelques coutumes matrimoniales : polygamie, choix de la femme par les parents, dot, mariage intra ou inter-ethnique. Ils avaient simplement à répondre en quelques mots s'ils étaient favorables ou non à chacune de ces coutumes en donnant la raison de leur opinion. Ces réponses me permettent, en une certaine mesure, de classer les enquêtés parmi les traditionalistes ou parmi les modernistes (1).

L'extraction du phosphate se fait depuis 1961 dans une carrière à ciel ouvert, où la majorité de la main d'oeuvre est composée d'anciens cultivateurs locaux qui continuent de vivre dans leurs villages d'origine. Le minerai est transporté par un chemin de fer de 30 km à une usine de traitement située au bord de la mer, où une partie de la main d'oeuvre vit dans des conditions extra-coutumières. Dans la suite de l'exposé je parlerai des travailleurs de la mine lorsque je me référerai au service de la carrière et des travailleurs du centre industriel lorsque je me référerai à l'usine de traitement du minerai, auprès de laquelle se trouvent les principales installations d'entretien et de réparation de l'entreprise et le wharf d'embarquement du phosphate.

Mon enquête a porté sur un échantillon de 351 travailleurs, (201 du centre industriel, 150 de la mine) constitué par tirage aléatoire parmi les 900 travailleurs manuels et agents d'encadrement africains de l'entreprise, pondéré en fonction de la qualification et stratifié compte tenu de la rotation des équipes. Ces travailleurs ont tous été interrogés à leur domicile, les ouvriers par mes deux enquêteurs, les agents d'encadrement par moi-même.

Pour obtenir la confiance des enquêtés j'ai fait appel aux organisations syndicales et assi, pour le personnel de la mine, aux autorités traditionnelles.

Mariage

Les célibataires représentent 1,7 % de l'échantillon, les monogames 41 % des mariés (2). Tous les travailleurs mariés le sont coutumière-

- (1) Dans une enquête précédente faite à Dakar, j'introduisais aussi le problème du mariage inter-caste, qui permet une très bonne classification mais qui ne se pose pas dans le Sud Togo.
- (2) Les caractéristiques générales des travailleurs de l'échantillon figurent en annexe.



ment et civilement, c'est-à-dire qu'ils ont fait une déclaration de changement d'état-civil devant un agent d'état-civil (secrétaire du chef de canton en milieu rural). Cet acte est nécessaire pour qu'ils obtiennent ensuite des allocations familiales de l'Etat lorsqu'ils ont des enfants (1). D'après ce que j'ai appris très peu de travailleurs auraient fait un mariage chrétien.

Opinion sur quelques coutumes matrimoniales

Polygamie

Tous les enquêtés, sauf un, ont répondu à la question.

Les résultats sont les suivants : (en pourcentage)

	Centre industriel	Mine	Total
Travailleurs favorables à cette coutume :	52	31	43
Travailleurs défavorables :	45,5	69	55,5
Travailleurs estimant qu'il y a des cas où il est nécessaire d'être polygame :	2,5	0	1,5
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

Deux des travailleurs favorables (tous deux au centre industriel) ne donnent pas de raison; les autres donnent les raisons suivantes :

1° Indisponibilité d'une femme par suite d'une maladie, ou absence prolongée ou fréquente d'une femme. Ces deux raisons sont en général invoquées ensemble : centre industriel 90 %, mine 57,5 %, total 80 %.

L'entraide joue entre les femmes d'un polygame, qui s'occupent des enfants d'une autre s'il y a lieu. Lorsque sa femme est malade ou absente, un monogame a des difficultés réelles, non seulement pour entretenir son ménage, mais aussi pour s'occuper de ses enfants, s'il vit hors de son milieu d'origine. C'est le cas pour un certain nombre de travailleurs, notamment au centre industriel. J'ai d'ailleurs interrogé un monogame qui reconnaissait l'utilité d'avoir une autre femme car sa femme rendait souvent visite à sa famille d'origine. Il n'était cependant pas décidé à prendre une deuxième femme à cause des charges. Il regrettait de n'avoir pas épousé une femme plus instruite, considérait la femme comme l'égale de l'homme mais reprochait aux femmes en général de sacrifier leur mari et leurs enfants à leur famille d'origine.

La raison de l'absence d'une femme peut être d'ordre familial mais elle peut être aussi d'ordre économique. L'activité économique est développée chez les femmes du Sud Togo. Beaucoup sont revendeuses, entre autres de produits vivriers, qu'elles vont acheter en leur milieu rural d'origine pour les revendre en ville. C'est le cas de l'un des enquêtés que j'ai interrogés, qui a trois femmes, dont deux revendeuses, participant au ravitaillement du centre industriel.

Aussi un monogame dont la femme exerce une telle activité peut-il désirer avoir une autre femme pour garder les enfants de la première et entretenir le ménage durant ses absences. Lorsque la femme est revendeuse

(1) 500 Francs par mois par enfant, jusqu'à 6 seulement, quel que soit le nombre des femmes.

se d'autres produits, l'exercice de son activité pose moins de problèmes au mari, mais suffisamment parfois pour qu'il puisse souhaiter être polygame. Inversement un monogame ayant une femme au foyer peut désirer avoir une femme revendeuse pour accroître les ressources de la famille. Un monogame peut aussi vivre seul, cas d'un nombre non négligeable d'enquêtés.

2° Culture : 6,5 % au total, 1 % au centre industriel, 19,5 % à la mine des travailleurs favorables à la polygamie donnent cette raison : ils ont des champs à cultiver et désirent avoir l'aide de plus d'une femme. Il s'agit essentiellement de travailleurs résidant dans leur village d'origine.

3° Aime les enfants, désire procréer : total 4 %, centre industriel 1 %, mine 10,5 %.

4° Aide des enfants dans la vieillesse : total 2,5 %, centre industriel 2 %, mine 4,5 %.

5° Autres raisons : total 7 %, centre industriel 6 %, mine 8 %.

Parmi ces raisons :

- pour empêcher la domination d'une femme unique
2 réponses (1 C , 1 M)
- la polygamie crée une concurrence entre les femmes pour travailler et plaire au mari : 2 réponses (1 C , 1 M)
- en cas de mésentente avec une femme on peut se tourner vers l'autre : 1 réponse (C)
- favorable seulement si les femmes ont bon caractère :
1 réponse (C)
- pour augmenter la population du Togo : 1 réponse (C)
- en cas de divorce il reste une femme : 1 réponse (M)

5 % des travailleurs défavorables (centre industriel 9 %, mine 2 %) ne donnent pas de raison. Les autres donnent les raisons suivantes: (1)

1° Charges familiales : 30 % au total, 33,5 % au centre industriel, 26,5 % à la mine donnent cette seule raison mais 71 % au total, 54 % au centre industriel, 85 % à la mine donnent cette raison associée à d'autres. La polygamie occasionne trop de dépenses pour les travailleurs. Par charges on entend d'ailleurs non seulement l'entretien de la famille, mais aussi les études, l'apprentissage des enfants.

2° Jalousie, querelle, désordre, difficultés dans les foyers; on aime une femme plus que l'autre, de là naît la haine entre les femmes. 17 % au total, 35 % au centre industriel, 3 % à la mine donnent cette seule raison mais 46 % au total, 45 % au centre industriel, 47 % à la mine donnent cette raison associée à d'autres.

(1) Les pourcentages sont relatifs à l'ensemble des travailleurs défavorables ayant donné une raison.

3° Les enfants de mères différentes ne s'aiment pas. Quand le père meurt ils se dispersent : ils ne vivent jamais fraternellement. 19 % au total, 2 % centre industriel, 34 % à la mine donnent cette raison, toujours associée à d'autres.

4° Mauvaise éducation des enfants; les enfants de polygame n'arrivent pas à faire d'études, d'apprentissage et deviennent souvent des voyous : 3 % au total, 3,5 % au centre industriel, 2 % à la mine donnent cette seule raison mais 17 % au total, 13 % au centre industriel, 20 % à la mine donnent cette raison associée à d'autres, notamment aux charges familiales dont elle est une conséquence.

5° Si l'on ne peut élever convenablement tous les enfants de toutes les femmes il est difficile de faire un choix : 1 réponse (centre industriel).

Les cas où les enquêtés, tous au centre industriel, estiment que la polygamie est nécessaire sont les suivants :

- a) si l'on n'a pas d'enfant de la première femme : 3 réponses
- b) si la première femme a trop mauvais caractère et que l'on ne puisse pas divorcer : 2 réponses.

Bien que très peu de travailleurs insistent sur la nécessité d'avoir une descendance, il est vraisemblable que tous ceux qui sont défavorables à la polygamie en principe seraient d'accord pour être polygames en cas de stérilité de leur femme.

La polygamie est surtout en faveur chez les travailleurs du centre industriel, que ce soit pour des raisons familiales ou économiques. Pour les travailleurs de la mine, elle peut jouer un rôle dans l'accroissement des activités agraires mais dans l'ensemble elle paraît avoir pour eux plus d'inconvénients que d'avantages. Les travailleurs polygames de la mine, dont un nombre appréciable a trois femmes, sont relativement plus nombreux que ceux du centre industriel; ils vivent plus fréquemment avec toutes leurs femmes, plus rarement seuls, et ont plus de charges familiales.

70 % des monogames sont défavorables à la polygamie au total, 58 % au centre industriel, 92 % à la mine. 54 % des polygames sont favorables à la polygamie au total, 65 % au centre industriel, 42 % à la mine.

L'attitude envers la polygamie a pu évidemment être liée au nombre de femmes ($\chi^2 = 18,84$ dl = 1 $P < .001$) : les monogames sont plus fréquemment défavorables à la polygamie. Cette attitude est liée aussi à la religion, mais seulement chez les travailleurs de la mine ($\chi^2 = 3,94$ dl = 1 $P < .05$) : les chrétiens sont plus fréquemment défavorables. Aucune autre liaison n'a pu être établie avec les caractéristiques générales. Quelle que soit la variable il y a une majorité de travailleurs favorables à la polygamie, à peu près à tous les niveaux, chez les travailleurs du centre industriel, une majorité de travailleurs défavorables à la polygamie à peu près à tous les niveaux, chez les travailleurs de la mine. Cependant beaucoup de travailleurs du centre industriel vivent dans leur milieu d'origine, beaucoup de travailleurs de la mine ne vivent pas dans leur milieu d'origine. Il règne une ambiance pro-polygamique chez les travailleurs du centre industriel, où l'on voit surtout les avantages de la polygamie pour des salariés vivant en milieu extra-coutumier, une ambiance anti-polygamique chez les travailleurs de la mine, où l'on voit surtout les inconvénients de la polygamie pour des salariés vivant en milieu coutumier.

Choix de la femme par les parents

Il ne s'agit pas d'un choix exclusif des parents mais de l'intervention des parents dans le choix du conjoint.

98,5 % des enquêtés ont répondu à la question (Centre industriel 98,5 % ; Mine 98,5 %)

Les résultats sont les suivants : (en pourcentage)

	Centre industriel	Mine	Total
Travailleurs favorables à cet usage:	14	13,5	14
Travailleurs défavorables :	79	86,5	82
Travailleurs estimant qu'il faut choisir soi-même mais demander l'approbation des parents :	7	0	4
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100,0	100,0	100,0

Les travailleurs favorables donnent les raisons suivantes :

- 1° Les parents connaissent la famille de la femme (savent si elle n'est pas sorcière), les parents de la femme, son caractère; il y a des femmes qui volent les richesses du mari et demandent ensuite le divorce, il y en a même qui le tuent : total 52 %, centre industriel 39 %, mine 70 %.
- 2° Les parents savent choisir, sont expérimentés et aideront d'autant plus les jeunes mariés matériellement qu'ils auront choisi : total 40 %, centre industriel 46,5 %, mine 30 %.
- 3° La femme choisie par les parents leur obéit, obéit mieux au mari, même en son absence : total 6 % ; centre industriel 10,5 % ; mine 0.
- 4° Il est difficile de trouver seul une femme convenable : 1 réponse (centre industriel).

Les travailleurs repoussant l'intervention des parents dans le choix du conjoint donnent les raisons suivantes :

- 1° Il faut qu'il y ait du sentiment, de l'affection dans le mariage, que l'on connaisse le caractère de l'autre à l'avance, éventuellement par un essai de vie commune; pour cela un choix personnel du conjoint est nécessaire : total 88,5 % ; centre industriel 82 % ; mine 97 %. (Un enquêté ajoute : avant de l'épouser, il faut demander au fétiche si elle aura des enfants et si elle est bonne).
- 2° Un adulte doit être libre de choisir : total 9 % ; centre industriel 14 % ; mine 2,5 %.
- 3° Il est plus facile de résoudre les difficultés, de renvoyer la femme si on l'a choisie; une femme choisie par les parents et qui ne convient pas met dans une situation difficile vis-à-vis des parents : total 2 % ; centre industriel 3 % ; mine 0,5 %.
- 4° Le choix de la femme par les parents est un système de l'ancien temps : 1 réponse (centre industriel)

Cette attitude est liée à deux variables liées entre elles : l'instruction et la religion : les illettrés sont plus fréquemment favorables à cet usage que les autres, ceux ayant déclaré une religion traditionnelle que les chrétiens (instruction : $\chi^2 = 14,25$ dl = 1 $P < .001$ -- religion : $\chi^2 = 16,07$ dl = 1 $P < .001$). Cette attitude a pu aussi être liée au nombre de femmes chez les travailleurs du centre industriel ($\chi^2 = 4,67$ dl = 1 $P < .05$); cette liaison pourrait laisser entendre qu'un certain nombre d'enquêtés du centre industriel ont voulu choisir leur première femme et, l'ayant mal choisie, s'en sont remis à leurs parents pour le choix des autres. Aucune autre liaison n'a pu être établie.

Dot

Seuls deux enquêtés n'ont pas répondu à la question.

Les résultats sont les suivants : (en pourcentage)

	Centre industriel	Mine	Total
Travailleurs favorables à la dot :	34	17	27
Travailleurs défavorables :	45	28	38
Travailleurs faisant des restrictions :	21	55	35
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100	100	100

Les raisons données par les travailleurs favorables sont les suivantes :

- 1° La dot honore la famille de la femme, satisfait sa parenté : Total 23 % ; Centre industriel 26,5 % ; Mine 15,5 %.
- 2° La dot permet la soumission de la femme à l'époux, son respect pour ses beaux parents : Total 22,5 % ; Centre industriel 25 % ; Mine 15,5 %.
- 3° La dot est une marque d'amour, de confiance, elle honore la femme, la valorise, "rend la femme propre" (lui permet d'acquérir plusieurs pagnes quand elle en manque) : Total 19 % ; Centre industriel 17,5% ; Mine 23 %.
- 4° La femme apporte le contenu de la dot chez son mari : Total 17 % ; Centre industriel 9 % ; Mine 38 %.
Il s'agit en réalité d'une partie de la dot, le lot de la femme, mais rarement d'argent liquide.
- 5° La dot est une indemnité accordée aux parents de la femme, pour la perte de leur fille; elle témoigne la reconnaissance qu'on a envers les parents de la jeune fille. Par la dot l'homme est encore plus respecté par sa femme et ses beaux-parents : Total 11,5 % ; Centre industriel 14,5 % ; Mine 4 %.
- 6° La dot est une coutume des aïeux, qu'il faut respecter, elle correspond au droit matrimonial : Total 6,5 % ; Centre industriel 7,5 % ; Mine 4 %.

9 % au total , 10 % au centre industriel , 7 % à la mine des travailleurs défavorables à la dot ne donnent pas de raison; les autres donnent les raisons suivantes (1) :

- 1° La femme est à la charge de l'époux jusqu'à sa mort : Total 59 % ; Centre industriel 64,5 % ; Mine 49 %.
En d'autres termes la dépense initiale que représente la dot ne se justifie pas. D'autre part en milieu extra-coutumier la femme reçoit moins fréquemment une aide de sa famille d'origine.
- 2° La dot rend le mariage plus difficile : total 17,5 % ; centre industriel 15 % ; mine 23 % . Un grand nombre de jeunes mettent un certain nombre d'années pour constituer une dot.
- 3° La dot est un achat de la femme, une capitalisation d'épouse : total 12,5 % ; centre industriel 10 % ; mine 18 % . C'est en opposition avec ceux qui déclarent honorer la femme avec la dot.
- 4° La dot est une perte d'argent après le divorce, notamment en cas de stérilité de la femme : total 5 % ; centre industriel 6,5 % ; mine 2,5 % .
- 5° La dot n'a pas à être versée par une seule des deux parties; les parents des deux côtés du couple doivent déposer une certaine somme pour le démarrage du nouveau foyer : total 2,5 % centre industriel 1 % ; mine 5 % .
- 6° La dot ne suffit pas à faire respecter l'époux : 1 réponse (centre industriel).
- 7° La femme est plus libre et moins à la charge de l'époux sans dot : total 1,5 % ; centre industriel 1 % ; mine 2,5 % .
- 8° Il n'y a pas de raison de créer une différence dans le couple entre l'homme et la femme : 1 réponse (centre industriel).

Ces deux dernières raisons émanent d'enquêteurs féministes.

On notera que les opinions exprimées dans cette rubrique sont soit des points de vue de parents, soit des points de vue de mari.

Les travailleurs qui font des restrictions estiment qu'il faut la réduire, la rendre modérée (très peu d'argent liquide), ou même faire seulement de la dot un lot de tissus de pagne pour l'épouse, sans argent. Dans tous les cas on offre, bien entendu, des boissons alcoolisées.

La distinction en trois catégories n'est pas vraiment discriminatoire. On peut considérer que presque tous les travailleurs favorables à la dot admettent implicitement qu'il y a lieu de la réduire et que beaucoup de ceux qui y sont défavorables admettent qu'il faut garder un minimum. Mais il arrive un point où ce minimum ne peut plus être considéré comme une dot.

(1) Les pourcentages sont relatifs à l'ensemble des travailleurs défavorables ayant donné une raison.

Les trois catégories représentent donc surtout :

- 1° Ceux qui donnent des raisons en faveur de la dot, expliquent à leur manière ce qu'elle représente, l'intérêt qu'elle offre.
- 2° Ceux qui donnent des raisons de la supprimer
- 3° Ceux qui veulent la réduire sans donner de raison

L'attitude à l'égard de la dot est liée avec la religion et l'instruction chez les travailleurs de la mine : les illettrés sont plus fréquemment favorables, les chrétiens plus fréquemment défavorables (religion $\chi^2 = 4,35$ dl = 1 $P < .05$ — instruction $\chi^2 = 4,45$ dl = 1 $P < .05$). Aucune autre liaison n'a pu être établie.

Mariage intra ou interethnique

Les principales ethnies du Sud Togo sont proches les unes des autres (voir annexe), assez proches aussi de la plupart des ethnies du Sud Dahomey. Quand on pose aux enquêtés la question du mariage interethnique un certain nombre d'entre eux ont vraisemblablement à l'esprit de telles unions.

97 % des enquêtés ont répondu à cette question (centre industriel 94,5 % ; Mine 100 %) :

Les résultats sont les suivants : (en pourcentage)

	Centre industriel	Mine	Total
Travailleurs favorables au mariage intra-ethnique	23	24	23,5
Travailleurs favorables au mariage inter-ethnique	77	76	76,5
	<hr/> 100	<hr/> 100	<hr/> 100,0

Les travailleurs favorables au mariage intra-ethnique donnent les raisons suivantes :

- 1° Le mariage interethnique crée une confusion des coutumes; il est difficile de régler les divergences; on se comprend mal; on risque parfois d'épouser une femme d'une famille sorcière : total 67,5 % ; centre industriel 68 % ; mine 66,5 %.
- 2° Le mariage interethnique provoque une dispersion de la famille en cas de divorce et aussi une dispersion des biens de l'époux s'il meurt : total 20 % ; centre industriel 20,5 % ; mine 19,5 %.
- 3° Le divorce est plus fréquent dans les couples de groupes ethniques différents : total 12,5 % ; centre industriel 11,5 % ; mine 14 %.
- 4° En cas de retour au pays d'origine, seule une femme de même ethnicité rentre au pays avec le travailleur pour cultiver la terre : 1 réponse (centre industriel).

6 % au total , 9,5 % au centre industriel , 2 % à la mine des travailleurs favorables au mariage interethnique ne donnent pas de raison; les autres donnent les raisons suivantes :

- 1° Le mariage interethnique renforce l'union entre les ethnies, élimine le racisme, la discrimination tribale : total 38,5 % ; centre industriel 29 % ; mine 50 %.
- 2° Le mariage interethnique élargit la parenté, fait connaître d'autres coutumes, d'autres langues, d'autres pays : total 37 % ; centre industriel 29 % ; mine 46,5 %.
- 3° La question ne se pose pas, seul compte l'amour : total 22 % ; centre industriel 38 % ; mine 3,5 %.

Chez les travailleurs du centre industriel les conditions extracoutumières permettent plus faciles les contacts interethniques.

- 4° La femme obéit mieux à un mari d'un autre groupe ethnique : total 1,5 % ; centre industriel 3 % ; mine 0.
- 5° Le mariage interethnique peut abaisser le coût de la dot par comparaison entre les ethnies : 2 réponses (centre industriel)

L'attitude à l'égard du mariage intra ou interethnique est liée au groupe ethnique, à la religion, à l'instruction : les Ouatchi, les illettrés sont plus fréquemment défavorables au mariage interethnique, les chrétiens plus fréquemment favorables (instruction $\chi^2 = 4,14$ dl = 1 $P < .05$ — religion $\chi^2 = 4,02$ dl = 1 $P < .05$ — groupe ethnique $\chi^2 = 5,49$ dl = 1 $P < .02$). Aucune autre liaison n'a pu être établie.

Traditionalistes - Modernistes

A l'aide des réponses sur les coutumes matrimoniales j'ai essayé de classer les travailleurs en traditionalistes et modernistes. Je n'ai pas utilisé les réponses sur la dot, car celles-ci ne permettent pas de classification discriminatoire à cet égard, ni les réponses sur la polygamie comme non représentatives du traditionalisme eu égard au niveau socio-culturel des enquêtés.

Avec les deux variables restantes -- choix de l'épouse par les parents et mariage intra ou interethnique -- je n'ai donc que quatre catégories. J'ai de plus subdivisé chaque catégorie en deux classes selon que les travailleurs étaient ou non favorables à la polygamie. Les résultats sont les suivants : (en pourcentage)

1° Modernistes :		défavorable choix femme; favor. mariage interethnique		
	Total	Centre industriel	Mine	
Polygamie	défav. 40,2)	défav. 36)	défav. 45,5)	65
	65,6	66		
	fav. 25,4)	fav. 30)	fav. 19,5)	
2° Attitude moyenne (I) fav. choix femme; fav. mariage interethnique				
Polygamie	défav. 5,5)	défav. 4,5)	défav. 6)	10
	12	13,5		
	fav. 6,5)	fav. 9)	fav. 4)	

3° Attitude moyenne (II) défav. choix femme; défav. mariage interethnique								
	défav. 10)		défav. 7,5)		défav. 13)			
Polygamie	19,2		19		19,5			
	fav. 9,2)		fav. 11,5)		fav. 6,5)			
4° Traditionalistes : fav. choix femme; défav. mariage interethnique								
	défav. 2)		défav. 0,5)		défav. 4)			
Polygamie	3,2		1,5		5,5			
	fav. 1,2)		fav. 1)		fav. 1,5)			
	<hr/>		<hr/>		<hr/>			
	100,0		100,0		100,0			

Les travailleurs rejettent plus fréquemment l'autorité des parents que celle du groupe ethnique.

Les travailleurs défavorables à la polygamie sont majoritaires dans les quatre catégories à la mine, chez les modernistes seulement au centre industriel.

L'ensemble des réponses relatives aux coutumes matrimoniales permet de dégager quelques traits de l'image que se fait l'enquêteur du couple.

Avant tout il admet toujours, au moins implicitement, qu'un homme peut, le cas échéant, former simultanément plusieurs couples. Même si, pour des raisons sentimentales, il se déclare défavorable à la polygamie, au choix de la femme par les parents, à la dot, favorable au mariage interethnique, il ne dit jamais explicitement qu'un homme ne peut mener de vie conjugale qu'avec une seule femme à la fois. Dans le contexte social et au niveau culturel qui est le sien, aussi bien dans un milieu extra-coutumier que coutumier, le couple ne saurait être un absolu.

Cependant un peu plus de la moitié des enquêtés sont en principe défavorables à la polygamie et ceux d'entre eux qui sont monogames s'efforcent de tendre à l'unicité du couple, un couple qui ne mène pas en permanence une vie commune : pour des raisons familiales ou économiques la femme est appelée à s'absenter plus ou moins fréquemment et plus ou moins longtemps. Elle acquiert ainsi une certaine autonomie, ce qui ne signifie pas qu'elle soit l'égal de l'homme dans le couple. Ce n'est qu'à propos de la dot, et aussi de l'instruction à donner aux enfants des deux sexes, que quelques rares enquêtés parlent de l'égalité de l'homme et de la femme.

Il est à noter que les raisons données en faveur du couple unique sont beaucoup plus fréquemment d'ordre économique (charges familiales) qu'affectif. Et les raisons affectives données sont seulement la jalousie entre les femmes, le fait que les enfants de mères différentes ne s'aiment pas.

D'autre part on observe une tendance nette à l'individualisation dans la formation du couple : peu de travailleurs acceptent encore l'intervention des parents, et presque tous ceux qui veulent choisir eux-mêmes leur compagne en donnent des raisons affectives : le mariage devient un mariage d'amour. On peut faire la même constatation à propos du mariage interethnique, pour une fraction notable des enquêtés, essentiellement au centre industriel : les considérations d'ethnie résistent moins devant le problème du choix du conjoint dans ce milieu en partie extra-coutumier.

En ce qui concerne les opinions sur la dot un certain nombre de travailleurs voient en la dot une marque d'amour, d'autres au contraire la rejettent comme une marque d'avilissement de la femme (achat). D'ailleurs la dot ne contribue à la création du couple que comme sceau de l'alliance entre deux familles. Mais son caractère symbolique n'apparaît plus clairement à l'esprit des enquêtés.

Caractéristiques Générales de l'Echantillon

Age	Centre industriel	Mine	Total
19 - 24	8,5	3	6,5
25 - 29	24	25	24
30 - 34	32	38	35
35 - 39	16	13	14,5
40 - 44	9,5	14	11,5
45 - 49	4	5	4,5
50 - 54	4	2	3
55 - 67	2	0	1
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100,0	100	100,0
	Moyenne.... 33,76	33,41	33,61
	Ecart type. 8,28	6,46	7,55
<u>Niveau d'instruction</u>			
Illettré	10	30	19
Ecole (Cours Préparatoire	1,5	7,5	4
primaire (Cours Elémentaire	11	10,5	11
(Cours Moyen	64	43,5	55
Ecole post-primaire	5	2,5	4
Ecole anglaise	2	2	2
Ecole anglaise et française	3,5	1	2
Autres	3	3	3
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100,0	100,0	100
Mariés	98	98,7	98,3
Célibataires.....	2	1,3	1,7
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100	100,0	100,0
<u>Nombre de femmes (mariés)</u>			
1	47	33	41
2	45	39	42,5
3	7	24,5	14,5
4	1	3	1,5
6	0	0,5 (1 cas)	0,5 (1 cas)
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100	100,0	100,0

Résidence des femmes (mariés)

	Centre industriel	Mine	Total
Monogame:			
femme avec mari.....	90	90	90
vit seul	10	10	10
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100	100	100
Polygame:			
toutes les femmes			
avec mari	50	68	59
une femme avec mari..	37	19	28
deux femmes avec mari	3	8	5
vit seul	10	5	8
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100	100	100

Charges familiales

1 - 2	7,5	1	4,5
3	8	7	7,5
4	13,5	6,5	10,5
5	16	14	15
6	16	21	18
7	18	10,5	15
8	6	10	7,5
9	2,5	10	6
10	3,5	8,5	6
11	3,5	5,5	4,5
12 à 17	5,5	6	5,5
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100,0	100,0	100,0
Moyenne	6,2	7,33	6,64
Ecart type	2,83	2,87	2,90

Chaque personne à charge totale compte pour une unité, chaque personne à charge partielle pour une demi-unité. Les enfants au dessous de sept ans sont considérés comme à charge partielle.

Origine

Né dans un village	66	79	72
Né dans une ville	34	21	28
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100	100	100

Groupe ethnique

Mina	46	18	34
Ouatchi	18	59	35
Ewé	16,5	11	14
Fon	15	10	13
Autres	4,5	2	4
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	100,0	100	100

Les Ewé constituent un groupe ethnique important commun au Togo (Sud) et au Ghana (Sud-Est); la population des villages proches de l'usine est en partie Ewé.

Les Mina, d'origine en partie Gèn, en partie Fanti ont émigré du Ghana dans la seconde moitié du XVII^e siècle; ils parlent actuellement une langue très proche de l'Ewé. Ils occupent une petite portion du Sud-Est du Togo, incluant Anécho, ancienne ville de la côte, à 10 km à l'Est du centre industriel. Ce sont des cultivateurs, des pêcheurs et aussi des commerçants.

Les Ouatchi sont un sous-groupe Ewé; c'est une population d'agriculteurs. Le gisement de phosphate est situé en pays Ouatchi.

Les Fon constituent le principal groupe ethnique du Sud Dahomey.

Groupe ethnique des Femmes (mariés)

	Centre industriel	Mine	Total
Toutes du groupe ethnique du mari	62	68	64,5
Une femme d'un autre groupe	31,5	24,5	28,5
Deux " " "	5,5	5,5	5,5
Trois " " "	0,5 (1 cas)	2	1
Quatre " " "	0,5 (1 cas)	0	0,5 (1 cas)
	<hr/> 100,0	<hr/> 100,0	<hr/> 100,0

Religion

Catholique	82	53	70
Protestant	11	12	11
Religion tra- (pratiquant.....	6	31	17
ditionnelle (non pratiquant..	1	4	2
	<hr/> 100	<hr/> 100	<hr/> 100

Nous avons distingué, parmi les travailleurs ayant déclaré une religion traditionnelle, ceux qui participent à divers degrés aux cultes traditionnels et ceux qui ont seulement le respect du Dieu supérieur et des ancêtres sans s'engager dans les pratiques religieuses traditionnelles. On remarquera que c'est surtout parmi les travailleurs de la mine, c'est-à-dire en milieu rural relativement éloigné des courants de circulation côtière, que prennent place les pratiques traditionnelles.

A. HAUSER

Note complémentaire à la note sur les attitudes des travailleurs de l'industrie à l'égard de quelques coutumes matrimoniales dans le Sud-Togo.

J'ai demandé aussi aux enquêtés leur opinion sur les funérailles, que l'on célèbre un certain temps après la mort.

Celles-ci sont l'occasion de dépenses ostentatoires dans certains groupes ethniques, en particulier les Mina. La famille du défunt s'endette à cette occasion.

Un seul enquêté n'a pas répondu à la question.

Les résultats sont les suivants :

	Centre industriel	Mine	Total
Travailleurs favorables aux funérailles	22	8	16
Travailleurs défavorables	32	26	29,5
Travailleurs favorables avec des restrictions	46	66	54,5

Il est à noter que la grande majorité des réponses favorables provient du centre industriel, où dominent les Mina.

Les travailleurs favorables donnent les raisons suivantes :

1°) Les funérailles réjouissent l'âme du défunt, le font sortir de la société des vivants, servent à lui souhaiter un bon voyage pour l'au-delà, à expédier son âme dans les ténèbres, lui permettent de rester parmi ses camarades de l'au-delà :

Centre industriel 18 %, Mine 58 %, total 27 %.

2°) Les funérailles témoignent du chagrin des vivants et de leur souvenir :
Centre industriel 30 %, Mine 8,5 %, total 25 %.

3°) Les funérailles permettent à la famille du défunt d'être honorée, de se faire respecter, de s'acquitter des dettes qu'elles a eues depuis le décès (enterrement, libation, nourriture, achat de cercueil) :

Centre industriel 20 %, Mine 0, total 16 %.

4°) C'est une cérémonie des aïeux à respecter, chacun dans la mesure de ses moyens, ou sans restriction, selon les réponses :

Centre industriel 19 %, Mine 8,5 %, total 16 %.

5°) C'est une cérémonie des aïeux, qui est un au revoir au défunt et sert à informer ses camarades qu'il y a un décès :

Centre industriel 7 %, Mine 0, Total 5 %.



6°) Les funérailles permettent de se souvenir de l'oeuvre que le défunt a accomplie sur la terre avant de mourir : une réponse (centre industriel).

7°) Les funérailles permettent au défunt de se réjouir du nombre d'années qu'il a vécu parmi les vivants :

Centre industriel 2 %, Mine 16 %, total 5 %.

8°) C'est une cérémonie nécessaire : on ne peut enterrer le défunt comme un animal : une réponse (centre industriel).

9°) Les funérailles permettent aux vivants de se souvenir qu'ils mourront : une réponse (Mine).

10°) Les funérailles écartent les soucis de la famille du défunt, lui font oublier ses peines par le tam-tam, les chants, les danses. Une réponse (centre industriel).

Les travailleurs de la mine donnent surtout des raisons en faveur du défunt, ceux du centre industriel en faveur de la famille.

Les travailleurs défavorables donnent les raisons suivantes :

1°) Les funérailles appauvrissent la famille du défunt ; elles sont une dépense inutile faite ^{pour} un cadavre, pour une personne qui ne reviendra plus jamais en vie. Il faut garder l'argent pour les vivants :

Centre industriel 59,5 %, Mine 10 %, total 41 %.

2°) C'est une coutume inutile à supprimer ; cette réponse rejoint la précédente : Centre industriel 9,5 %, Mine 49 %, total 24 %.

3°) Il ne faut faire que l'enterrement : donner au mort un cercueil, faire la messe de requiem, la libation, quelque chose de sommaire en mémoire du défunt : Centre industriel 26,5 %, Mine 31 %, total 28 %.

4°) Avec les funérailles il y a double perte pour la famille : perte humaine et perte d'argent ; cette réponse rejoint la première : Centre industriel 3 %, mine 10 %, total 6 %.

5°) Dans les funérailles on se moque de ceux qui ne font rien, il y a une concurrence entre tous. Une réponse (centre industriel).

Quelques travailleurs se déclarent décidés à braver l'opinion publique le cas échéant ; ils "préfèrent être mal vus" que de faire des dépenses pour les funérailles.

On notera que les travailleurs du centre industriel s'expriment plus facilement et plus librement dans l'ensemble.

Parmi les travailleurs favorables avec des restrictions, quelques-uns donnent les précisions suivantes :

- les funérailles sont devenues un moyen de richesse ; il faut que les parents du défunt fassent seuls les dépenses, à l'exclusion des familles alliées et amies.

- la cotisation funéraire doit être limitée : les dons funéraires sont devenus une concurrence entre les familles alliées aux filles du défunt. Le responsable des funérailles s'enrichit sans penser à venir en aide aux orphelins.

Les funérailles ne doivent donc pas appauvrir tout le monde dans la famille du défunt (première raison donnée de défavorable).

On peut penser que presque tous les travailleurs favorables aux funérailles sont partisans de réduire les dépenses, même s'ils ne le disent pas. La distinction faite entre eux et les travailleurs favorables avec des restrictions réside surtout dans le fait que les premiers donnent des raisons de célébrer les funérailles.

Aucun travailleur défavorable ne songe évidemment à ne rien faire pour le mort, mais il s'agit d'une cérémonie consécutive à la mort qui ne saurait prendre des proportions de funérailles.

Deux travailleurs, que nous avons classés parmi les favorables avec des restrictions, se déclarent en fait résignés à ce qui est une obligation. Il est vraisemblable que beaucoup de ceux qui mettent en avant la tradition ont un état d'esprit voisin de celui-là.

L'attitude à l'égard des funérailles est liée au groupe ethnique : les Mina sont plus fréquemment favorables à cette cérémonie, les Ouatchi moins fréquemment ($\chi^2 = 4,243$ d1 = 1 $P < .05$). Aucune autre liaison n'a pu être établie.